

REPUBLIQUE
FRANCAISE

COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

Affichée le : 18/04/2025
Jusqu'au : 18/06/2025

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Session ordinaire
Du
10/04/2025

Date de convocation :
04/04/2025

Date d'affichage :
04/04/2025

Nombre de
conseillers :

En exercice : 26
Présents : 20
Procurations : 6
Votants : 26

Le Jeudi 10 Avril 2025 à 18h,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA VOULTE-SUR-RHONE s'est réuni en salle du Conseil Municipal sur convocation et sous la présidence de Bernard BROTTES, Maire.

Etaient présents : Bernard BROTTES, Sylvie ANDRE-COSTE, Jacques VOLLE, Alain GAS, Martine BOULON, Bernard PICCOTTI, Christine PASTURAL, Sébastien LANONE, Lucien RIVAT, Nadine CHAIXIMBERTECHE, Didier VENTUROLI, Sandrine MEJEAN, Rachel KLEIN, Thierry SEILER, Éric PAQUERIAUD, Jérôme LEBRAT, Sébastien WALTERSKI, Jimmy VERDOT, Christel DUVERNOIS, Stanislas ANTHERION

Absent (s) excusé (s) :

Aurélié ANTHERION a donné procuration à Jacques VOLLE
Manon REYNE a donné procuration à Bernard BROTTES
Martine VABRES a donné procuration à Jimmy VERDOT
Cynthia HOARAU a donné procuration à Christine PASTURAL
Blandine PUAUX a donné procuration à Martine BOULON
Nicolas DEGREGORIO a donné procuration à Sylvie ANDRE-COSTE

Christel DUVERNOIS a été désignée secrétaire de séance.
Le quorum est atteint, l'instance peut valablement délibérer.

N°	Objet	Délibérant
2025/023	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 17 votes pour et 9 votes contre (CHAIX-IMBERTECHE, KLEIN, LEBRAT, MEJEAN, PAQUERIAUD, RIVAT, VABRES, VERDOT, WALTERSKI) : • DECLARE que le compte de gestion 2024 du budget de la commune établi par le compte public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserve de sa part ; • APPROUVE le compte de gestion 2024 du budget principal de la commune.
2025/024	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 16 votes pour et 9 votes contre (CHAIX-IMBERTECHE, KLEIN, LEBRAT, MEJEAN, PAQUERIAUD, RIVAT, VABRES, VERDOT, WALTERSKI) : • DONNE acte de la présentation faite du compte administratif 2024 ;

		• CONSTATE les identités de valeur du compte administratif avec les indications du compte de gestion de la commune ; • RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser du budget de la commune ; • APPROUVE le compte administratif du budget de la commune concernant l'exercice 2024 tel que figurant en annexe et qui fait apparaître les soldes indiqués ci avant ; • ARRETE les résultats définitifs de l'exercice 2024 du budget de la commune tel que présenté ci-dessus.
2025/025	AFFECTATION DES RESULTATS 2024	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 17 votes pour et 9 votes contre (CHAIX-IMBERTECHE, KLEIN, LEBRAT, MEJEAN, PAQUERIAUD, RIVAT, VABRES, VERDOT, WALTERSKI) : • DECIDE d'affecter au compte 1068 (section d'investissement) la somme de 576 077.99 € ; • DECIDE de reprendre au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté) la somme de 876 213.26 € ; • DECIDE de reprendre au compte D001 (déficit d'investissement reporté) la somme de 304 509.68 €.
2025/026	VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 19 votes pour et 7 abstentions (CHAIX-IMBERTECHE, KLEIN, LEBRAT, MEJEAN, PAQUERIAUD, RIVAT, WALTERSKI) : • FIXE les taux d'impositions tels qu'indiqués ci avant pour l'année 2025 ; • CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision et de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux ; • TRANSMET les éléments au service de fiscalité directe locale de la direction départementale des finances publiques ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.
2025/027	APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 17 votes pour et 9 votes contre (CHAIX-IMBERTECHE, KLEIN, LEBRAT, MEJEAN, PAQUERIAUD, RIVAT, VABRES, VERDOT, WALTERSKI) : • ADOpte le budget primitif 2025 de la commune.
2025/028	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - SPORTS	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • ACCORDE une subvention aux associations sportives tel qu'indiqué ci-avant ; • DIT que les crédits nécessaires aux attributions de subvention sont prévus au budget ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2025/029	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ENSEIGNEMENT	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • ACCORDE une subvention aux associations tel qu'indiqué ci-avant ; • DIT que les crédits nécessaires aux attributions de subvention sont prévus au budget ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

2025/030	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - SOCIO-CULTURELLES	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • ACCORDE une subvention aux associations tel qu'indiqué ci-avant ; • DIT que les crédits nécessaires aux attributions de subvention sont prévus au budget ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2025/031	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - DIVERS	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 22 votes pour et 1 abstention (SEILER) : • ACCORDE une subvention aux associations tel qu'indiqué ci-avant ; • DIT que les crédits nécessaires aux attributions de subvention sont prévus au budget ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2025/032	SUBVENTION AU CCAS	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 22 votes pour et 4 abstentions (CHAIX-IMBERTECHE, LEBRAT, MEJEAN, RIVAT) : • VALIDE la demande de subvention 2025 du CCAS ; • APPROUVE le versement d'une subvention de 291 050 € au CCAS pour assurer son fonctionnement ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération
2025/033	SUBVENTION A LA MJC	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 21 votes pour et 5 abstentions (GAS, KLEIN, MEJEAN, PAQUERIAUD, WALTERSKI) : • VALIDE le montant global de la subvention 2025 pour la MJC d'un montant de 272 000 € ; • DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2025 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2025/034	CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • VALIDE la création d'un emploi permanent « d'assistant administratif » dans le grade d'adjoint administratif territorial relevant de la catégorie C à temps complet ; • DIT que les crédits seront inscrits au budget 2025, chapitre 012 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.
2025/035	ADOPTION DE LA CHARTE D'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET DE COMMUNICATION	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • ADOpte la charte d'utilisation des ressources informatiques et de communication telle qu'annexée à la présente délibération ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.
2025/036	INFORMATION SUR LA REORGANISATION DES SERVICES TECHNIQUES ET MISE A JOUR DE L'ORGANIGRAMME	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • PREND acte de l'organigramme tel qu'annexé.

2025/037	MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • APPROUVE les suppressions de poste listées ci avant ; • ADOpte le tableau des effectifs mis à jour selon l'annexe jointe ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2025/038	CONVENTION POUR LE RECOURS A DES COLLABORATEURS OCCASIONNELS BENEVOLES DU SERVICE PUBLIC	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 23 votes pour, 2 votes contre (CHAIX-IMBERTECHE, LE-BRAT) et 1 abstention (RIVAT) : • APPROUVE le principe des conventions d'accueil de bénévoles pour les activités définies ci avant ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant.
2025/039	CONVENTION DE BENEVOLAT - MEDIATHEQUE LUCIE AUBRAC	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • APPROUVE la signature de la convention de bénévolat de la Médiathèque Lucie Aubrac ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Fin de séance à 20h